

Sous-couche d'isolation acoustique

- > Ultra performante : **isolation acoustique de ΔLw 18dB à ΔLw 22dB**
- > **Ne se tasse pas** avec le temps
- > Facile à installer
- > Grand confort et souplesse de marche
- > Compatible avec tous revêtements de sol
- > Compatible avec les chauffages au sol basse et haute température
- > **Très haute résistance à la compression**
- > Classé A+ au niveau écologique : permet de prétendre au **label HQE**
- > Classé E1 sans COV (Composé Organique Volatil)



Matière : caoutchouc obtenu à partir de résine végétale.



Jusqu'à ΔLw 22dB



Ne se tasse pas dans le temps



Absorbe 16% du bruit de pas



Compatible sol chauffant



Garantie 50 ans

→ Inaltérable → Performante → Écologique

LIMITE LES RISQUES DE FRACTURE EN CAS DE CHUTE !

Spécialiste de l'isolation thermo-acoustique, DINACHOC[®] a mis au point une sous-couche inaltérable qui offre de très hautes performances : DINACHOC[®] S801. UNE SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE ULTRA PERFORMANTE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE !

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Matériau de base : pneus recyclés

Conditionnement : en rouleau

Dimension : 15 m x 1 m

Épaisseurs : existe en 2,3, 5 ou 10 mm

Isolation des bruits d'impacts :

2 mm = ΔLw 18 dB

3 mm = ΔLw 19 dB

5 mm = ΔLw 20 dB

10 mm = ΔLw 22 dB

Masse volumique : environ 700 kg/m³

Résistance à la traction : environ 0,7 N/mm²

Allongement à la rupture : environ 55%

Température d'utilisation : environ -40°C à +110°C

Conductibilité thermique : env. 0,12 W/mK

Résistance au passage de la chaleur :

2 mm = 0,017 m²K/W

3 mm = 0,025 m²K/W

5 mm = 0,043 m²K/W

10 mm = 0,083 m²K/W

Catégorie de matériau : B2



*Garantie valable uniquement avec la colle DINACHOC C901 pour les parquets collés.

Exclusivité Dinachoc[®]

FAÎTES LA DIFFÉRENCE AVEC DINACHOC[®] S801



Contrairement à toutes les autres sous-couches classiques du marché - mousse, carton, liège... - DINACHOC[®] S801 ne se tasse pas et ne se désagrège pas avec le temps.

DINACHOC[®] garantit les performances d'isolation de la sous-couche S801 à vie*, tant qu'elle est en place sur un sol plan, propre et sec.

La sous-couche d'isolation DINACHOC[®] S801 vous apporte la solution contre les bruits invasifs de voisinage et les nuisances que vous pourriez causer.

Elle stoppe les bruits entrants et les bruits sortants. Grâce à sa composition en caoutchouc, elle propose des performances et offre un rapport qualité/prix qui terrassent la plupart des autres solutions sur le marché : une isolation acoustique très longue durée, car la sous-couche S801 conserve années après années ses propriétés intrinsèques. **Contrairement au liège qui se désagrège, et au carton ou à la mousse qui s'affaissent, la S801 reste performante et vous met à l'abri du bruit et des tracas une bonne fois pour toutes.**

DINACHOC[®] S801 rend également les sons plus mats d'une pièce ou d'un étage à l'autre. *Les sons mats sont moins perceptibles et plus doux à l'oreille humaine.* Elle absorbe fortement les bruits d'impact et d'ambiance, surtout dans les basses fréquences. *Les basses fréquences sont les sonorités les plus dérangeantes au quotidien au-dessus et en-dessous du revêtement.*

? INFOS POSE

Revêtement en pose collée : DINACHOC[®] S801 est fortement recommandée. Pour une performance optimale, il est conseillé de coller l'isolant avec la colle DINACHOC[®] C901 en double encollage.



Double encollage de la sous-couche DINACHOC S801

Pour une pose flottante : la mise en place d'un isolant est obligatoire de manière à éviter la caisse de résonance et les effets de souffle, dûs aux appels d'air créés par la marche sur un parquet non fixé au sol. Posez ou collez, au choix, la sous-couche S801 simplement sous le revêtement de sol.

Chauffage au sol haute température (avant 1980) : DINACHOC[®] S801 en 5 mm minimum OBLIGATOIRE pour la pose d'un parquet.

Chauffage au sol basse température (après 1980) : DINACHOC[®] S801 en 5 mm maximum.



DINACHOC[®] S801 est faite à partir de caoutchouc (produit issu de résines d'arbres) de pneus recyclés. Elle est classée A+, le niveau le plus haut et donc le plus sain, selon les directives rendues par le Grenelle de l'Environnement. Cette mesure prend en compte les émissions de produits volatils après la pose, afin de permettre aux utilisateurs de choisir le produit qui leur garantit la meilleure qualité d'air intérieur.



Produit issu du recyclage



Sans odeur, sans COV



Meilleur rapport qualité, prix performance



Pose flottante



Pose collée Double et simple encollage



Compatible sol et mur



Compatible pièce humide Imputrescible



Ingeniosité Produit de High-Tech

*Garantie valable uniquement avec la colle DINACHOC[®] C901 pour les parquets collés.

Exclusivité Dinachoc[®]